

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	01
SOCIAL	02	TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	02
ECONOMIE	02	RURAL	03	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2921

24 Octobre 2023

24 October 2023

05:00 PM/17H:00

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	°026/DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°026/DA/DG/CM-SCDP/2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
2	Reference	ADDITIF N°7 A/S 019/AONO/HGD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°7 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	Reference	021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DES GUIDES EN VUE DE LA MISE A JOUR DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX AVEC DES INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.COMMUNIQUE N° 021 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
4	Reference	0011/D/J/CRPM-CE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : AXE FEGMIMBANG-NKOLBONDI-NKONGSTAM-CARREFOUR ADZAP ET TRONCON 2 : ENTREE EKOBENA (ELIG NGUINI)-FIN VILLAGE ONANGONDI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	Reference	018/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 24/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°018/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 24/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 01/ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS Lire Titre/objet ADDENDUM N°01 DES APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20 /AONO/ FEICOM/CIPM /2023 DU 02/10/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, VENTILATION ET DES ENFUMAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM A YAOUNDE ET N°21. /AONO/ FEICOM/ CIPM /2023 DU 02/10/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SANITAIRE ET DE PROTECTION-INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM A YAOUNDE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

7	Reference DECISION N° 000288/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000288/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS EN INTERVENTION DE L'ENTREPRISE DOCOM SERVICES DANS L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 56-64/AMI/MINSANTE/UCS-FMP/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LA MISE À JOUR DES FICHIERS CONSOLIDES POUR LES TROIS (03) GROUPES TECHNIQUES CENTRAUX ET LES DIX (10) GROUPES TECHNIQUES RÉGIONAUX DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS), DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (PNLT) ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE LE PALUDISME POUR L'EXERCICE 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

8	Reference DECISION N° 000290/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000290/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS EN INTERVENTION DE L'ENTREPRISE AB STRATEGIES SERVICES DANS L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 56-64/AMI/MINSANTE/UCSFMP/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LA MISE A JOUR DES FICHIERS CONSOLIDES POUR LES TROIS (03) GROUPES TECHNIQUES CENTRAUX ET LES DIX (10) GROUPES TECHNIQUES RÉGIONAUX DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS), DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (PNLT) ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME POUR L'EXERCICE 2023. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
----------	--

9	Reference 019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N° 011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE D'ENTREPRISES EN PERSPECTIVES AUX LANCEMENTS DES DEMANDES DE PRIX POUR LES MARCHES CONCERNANT LES DOMAINES DES TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLES, POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENTS FILIÈRES AGRICOLES – PHASE II (PADFA II) COMMUNIQUE N° 019 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTERET Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference 29/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE MANDJA I , OUE, KOUEN, KPAGA, MANSOH PYGMÉE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 016/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbao Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°016/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference 000296/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N 000296/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT NET SERVICES/BUILPABUSCO EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 043/AONO/CUD/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference 016/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 Lire Titre/objet DECISION N°016/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

14	Reference N/A Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C- NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26 SEPTEMBRE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

15	Reference 022 Lire Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II. COMMUNIQUE N° 022 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	DECISION N° 000295/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000295/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BETHANIE EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/JO8/SP/CDPM/2023 DU 17 FÉVRIER 2023 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINDEVEL DU NYONG ET KELLÉ.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

17	Reference	DECISION N° 000291/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000291/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ AFRIQUE ASSURANCE SARL EN CONTESTATION ANALYSE DES OFFRES DANS L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN COURTIER EN ASSURANCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CRTV DANS LA GESTION DE SES DIFFÉRENTES POLICES D'ASSURANCE (SUIVI DES TROIS MARCHÉS D'ASSURANCE) PENDANT UNE PÉRIODE DE TRENTE-SIX (36) MOIS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

18	Reference	DECISION N° 000286/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000286/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°000205/D/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 03 AVRIL 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS INTEK EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 000004/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE ET INTERCONNEXION DES BÂTIMENTS ANNEXES DU MINTSS AU BÂTIMENT CENTRAL
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	DECISION N° 000548/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000548/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DEZOUNBE SALATIEL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/AC/CIPM/CMNE-TLM/T-BEC DU 07 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL DE LA COMMUNE DE TOULOU, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	DECISION N° 000552/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000552/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CAMER BTP SARL EN DÉNONCIATION DES IRRÉGULARITÉS OBSERVÉES DANS LA PROCÉDURE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-POUMA/CIPM/SG/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE POUMA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference DECISION N° 000294/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000294/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ASPROTECH SARL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS : LOT 2 – BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	---

22	Reference 0012/D/J/CRPM-CE/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2023 DU 12/09/ 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NTUI-BIAKON (TRONÇON 2) DANS LA REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	---

23	Reference 000298/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000298/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CA.BAFI 1ER/CIPM/MLNSANTE/2023 DU 23 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) DALOTS DANS LES QUARTIERS BAMENDZI 2, NDIENGDAM ET HOUKAHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	--

24	Reference 026/C/DG/CM-SCDP/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°026/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DÉDIÉS AU TRANSPORT DU GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIE (GPL) À LA SCDP. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de clôture N/A
-----------	--

25	Reference DECISION N° 000568/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000568/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS MINFORAS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 0005/AONO/C.ATOK/CIPM/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES T1 : CARREFOUR EBONDENKOU-LANDA (8.00KM) ET T2 : AKOK MAKI-CARREFOUR ENONDENKOU-NGOEB DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	---

26	Reference DECISION N° 000297/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000297/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE SIIS EN DÉNONCIATION DANS L'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS MICROSOFT POUR LE PARC INFORMATIQUE DU PAD Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference	018/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	000562/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000562/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 25 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS D'ICCSOFT SA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 022/AONR/MINTOUL/CIPM.2023 DU 09 MAI 2023 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DOCUMENTAIRE ET L'ÉLABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMÉRIQUES AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

29	Reference	017/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/cbao Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER POUR LE PERSONNEL A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	01/ADD/FEICOM/DG/DMRFDC/SDAS/SMA/WSSS Lire
	Titre/objet	ADDENDUM N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 23/10/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

31	Reference	DECISION N° 000549/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000549/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS INGRID EN DÉNONCIATION DE MULTIPLES MANŒUVRES DANS L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/DZENG/SG/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉ DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE DZENG, NGON,NKOLGUET, NKOGMEDZAP, ASSOCK ET NGAT, ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

32

Reference [DECISION N° 000567/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000567/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT CADEPI/APROSPEN/REACH OUT/ICT UNIVERSITY INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 00037/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/02/2023 DU 21/02/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ÉCONOMIQUES DES GROUPES DE JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRE ET YAOUNDÉ.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [DECISION N° 000293/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000293/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CA.BAFI 1ER/CIPM/MINSANTE/2023 DU 23 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'UN BLOC DE MATERNITÉ AU CSI DE HOUKAHA.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [23/D/RC/D-MK/C-NT/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE MANDJA I , OUE, KOJEN, KPAGA, MANSOH PYGMÉE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

35

Reference [DECISION N° 000478/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000478/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22 AOUT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE MAF CONSTRUCTION INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C.BAYANGGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CHEFFERIE BATOUFAN-CARREFOUR PAMVEUK-TSE-MBE (LOT 1) ET RÉHABILITATION DE LA ROUTE LYCÉE KASSAP-PONT DE MEDJA-CARREFOUR DJA TOCHOUE, LONGUEUR 2,00 M (LOT 2).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [DECISION N° 000292/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000292/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ENGINEERING & SERVICE OUTCOM (ESO SARL) EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DANS L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 RELATIF À L'ACHÈVEMENT DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BÉTARÉ OYA, MANDJOU, NGAOURA, BELABO ET BERTOUA 2ÈME DANS LA RÉGION DE L'EST (LOTS 1 2 3 4 5 ET 6)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference DECISION N° 000289/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000289/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AXA EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM/2023 DU 10 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE À CAMTEL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference DECISION N° 000283/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000283/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 30/05/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET GROUPE ACTIVE INTRODUIT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/MINTP/CIPM/FR/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER EN PROCÉDURE D'URGENCE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference DECISION N° 000540/D/MINMAP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000540/D/MINMAP/SG/DAJ DU 04 SEPT 2023 PORTANT LEVÉE D'UNE SANCTION D'INTERDICTION DE PARTICIPER À LA COMMANDE PUBLIQUE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference DECISION N° 000550/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000550/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE FOBE & CIE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/DZENG/SG/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CUISINE DU RESTAURANT DU COMPLEXE ÉCO TOURISTIQUE DE DZENG ET L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 20 MARS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE VESTIAIRE AU STADE MUNICIPAL DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

41	Reference DECISION N° 000547/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000547/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DEZOUMBE SALATIEL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/AC/CIPM/CMNE-TLM/T-BEC DU 07 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL DE LA COMMUNE DE TOULOUN, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 012BIS/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012BIS /AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION LOT 2 : LA CONSTRUCTION DU MARCHÉ À BÉTAIL ; DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 20-11-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference 0010/C/J/CRPM-CE/2023 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE D'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : AXE FEGMIMBANG-NKOLBONDI-NKONGSTAM-CARREFOUR ADZAP ET TRONCON 2 : ENTREE EKOBENA (ELIG NGUINI)-FIN VILLAGE ONANGONDI Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 015/AONO/PR/MINMAP/C-DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZ Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/PR/MINMAP/C-DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DANS LA COMMUNE DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : COMMUNE DZENG ET AIMF (ENPARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VÉOLIA) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-11-2023
-----------	---

45	Reference 021/AONO/C.DG/CIPM/SIGAMP/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/C.DG/CIPM/SIGAMP/2023 DU 20/10/23 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIANG DANS LA COMMUNE DE DIANG. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 10-11-2023
-----------	--

46	Reference 020 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETING COMMUNIQUE N° 020 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

47	Reference DECISION N° 000551/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet DECISION N° 000551/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ SAPER SARL INTRODUIT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES N° 010/AOO/C/KAI-KAI/SG/CST/CIPM-AI/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR L'INSTALLATION DE QUARANTE (40) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES PRINCIPALES ARTÈRES DE LA VILLE DE KAI-KAI. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

48	Reference	01 Lire
	Titre/objet	DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 016/AONR/FEICOM/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 07/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE EN VUE DE L'AUDIT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

49	Reference	2023/173/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/173/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 DU 16/10/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222301, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	03-11-2023

50	Reference	DECISION N° 000563/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000563/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 25 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS MERFIS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 020/D13-92/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE SANTE DE NGALAN À MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

51	Reference	DECISION N° 000585/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000585/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 28 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT CERRID/NB BULTSHINE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/HGD/CIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR ADMINISTRATION MÉDICALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

52	Reference	0001/C/J/CRPM-CE/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2023 DU 12/09/ 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NTUI-BIAKON (TRONÇON 2) DANS LA RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

53	Reference	DECISION N° 000586/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000586/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 28 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE CREA CONSULT INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/HGD/GIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR ADMINISTRATION MÉDICALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	DECISION N° 000287/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000287/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 003/DP/MINHDU/PDVIR/CCCMSPL/11-2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME), EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ, DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE DOUALA ILL, DOUALA V, YAOUNDÉ V, YAOUNDÉ VII, MAROUA I, NGAOUNDÉRÉ II COMMUNES DE KOUSSERI ET DE BATOURI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

55	Reference	019/AOIO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/AOIO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE DU MOBILE MONEY (ETUDES).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-11-2023

56	Reference	DECISION N° 000555/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000555/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13 SEPT 2023 MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 000280/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 MAI 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE KTJ CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 00013/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 08 DÉCEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER MUNICIPAL DE LA VILLE DE YOKADOUMA, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	DECISION N° 000566/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000566/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RECOURS DES ETS OLIVE BUSINESS EN CONTESTATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE CERTAINS MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/AC/CIPM/C-TLM/AL/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF ÉQUIPE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE TOULOU, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI : LOT 1 EP DJAOLANE, LOT 2: EP BALANE-RINGBE; LOT 3: LOT 3: DABAH-BIZILI ET LOT 4 EP GOUSSOULOU.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	DECISION N° 000553/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000553/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS GOLDEN MINDS &CO. LTD RELATIF À LA DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/RQ/BC/2023 DU 04 AVRIL 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'AQUACULTURE DE LA COMMUNE DE BALL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference	04/DC/MIRAP/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/MIRAP/CIPM DU 23 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-11-2023

60	Reference	019/AONR/C-MOKOLO/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/C-MOKOLO/CIPM/2023 DU 20/10/2023 EN PROCEDURE D'URSENE POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DESEXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-11-2023

61	Reference	017/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°017/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER POUR LE PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	DECISION N° 000569/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000569/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ENSERBAT SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CDS/SG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

63	Reference	04/A/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DC N°002/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 32 TONNES POUR LA SALUBRITÉ ET LES TRAVAUX PUBLICS DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°016/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence **N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 19/09/2023 pour la Réhabilitation de la ligne souterraine Moyenne Tension** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **10 OCTOBRE 2023** relatif à l'ouverture des plis de la Demande de Cotation des offres administratives, techniques, financières de La demande de cotation N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 19/09/2023;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la demande de cotation relative à la **Réhabilitation de la ligne souterraine Moyenne Tension** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

N° LOT	ADJUDICATAIRES	MONTANT EN FCFA (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
3	METCH- ELEC SARL	17 632 429 (Dix-sept millions six cent trente-deux mille quatre cent vingt-neuf) FCFA.	90 JOURS

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin se ferait

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGABA Guy Pascal

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**ADDITIF N°7 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT
(VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **20 octobre 2023 à 12 H 00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **06 novembre 2023 à 12H00 min** et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **20 octobre 2023 à 13 H 00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **06 novembre 2023** à **13H00 min** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

DOUALA le 20 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000290/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS EN INTERVENTION DE L'ENTREPRISE AB STRATEGIES SERVICES DANS L'AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 56-64/AMI/MINSANTE/UCSFMP/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LA MISE A JOUR DES FICHIERS CONSOLIDES POUR LES TROIS (03) GROUPES TECHNIQUES CENTRAUX ET LES DIX (10) GROUPES TECHNIQUES RÉGIONAUX DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS), DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (PNLT) ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME POUR L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°018/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 24/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu La demande de cotation **N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59)** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal d'attribution de la CIPM du **12 Octobre 2023** relatif à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de la demande de cotation

N°004

DECIDE :

Article 1^{er} : **METCH-ELEC, Tel : (237) 694 622 976 / 694 229 109**, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la demande de cotation relative à **la fourniture et installation des équipements et du génie civil (poste de livraison)** à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant **TTC de 44 953 550 (quarante-quatre millions neuf cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante) FCFA**. et pour un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGABA Guy Pascal

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°01 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/FEICOM/CIPM/CCCM-BEC/2023 DU 23/10/2023 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT ANNEXE DE L'AGENCE REGIONALE DU FEICOM POUR LE SUD A EBOLOWA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Participation et origine

Au lieu de ...

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 003/ASMI/FEICOM/DG/ 2023 du 24 février 2023 dont les résultats ont été publiés le 30/10/2023.dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

N°	BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES	ADRESSE
1.	CABINET INGENIEUR ET ASSOCIES SARL	B.P 2719 Yaoundé, TEL 242 10 66 94/699 74/674 58 43 48
2	METRA CONSEILS,	B.P. 4 432 Yaoundé, TEL 699 944 175 / 674 506
3	GROUPEMENT PYRAMIDES INTER – MATURIS SARL – SGI CAMEROUN SARL,	B.P. 13584 Yaoundé, TEL 222 23 63 72,
4	ARCHIDIA,	B.P. 233 Yaoundé, TEL 222 211 948/677 76 2

Lire plutot

La participation au présent Appel d'Offres National Restreint est ouverte aux Cabinets d'Etudes/BET qui ont été pré-qualifiés à de l'Avis à Manifestation d'Intérêt N° 003/ASMI/FEICOM/DG/2023 du 24 février 2023 dont les résultats ont été publiés le 27/10/2023 dans le Journal des Marchés de l'ARMP

2 Autres

Au lieu de ...

N/A

Lire plutot

La régionale d'épargne et de crédit SA, BP : 15 170 Douala-Cameroun, fait désormais partir de la liste des établissements bancaires et compagnie d'assurances agréés et autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics en 2023

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

ADDENDUM N°01 DES APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20 /AONO/ FEICOM/CIPM /2023 DU 02/10/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CLIMATISATION, VENTILATION ET DES ENFUMAGE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM A YAOUNDE ET N°21. /AONO/ FEICOM/ CIPM /2023 DU 02/10/2023 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE SANITAIRE ET DE PROTECTION-INCENDIE DE L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM A YAOUNDE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Portant ajustement de certaines exigences des DAO sus évoqué. LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM), Communique Aux soumissionnaires que : La régionale d'épargne et de crédit SA, BP 15 170 Douala fait désormais partir de la liste des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics Le reste sans changement. Le présent additif est adressé aux candidats, ayant acheté les demandes de cotations sus visées et à toute autre entreprise désirant soumissionner.</p>

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 009/DPX/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 09/08/2023 RELATIVE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AGRICOLE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE À GAZAWA ENTRÉE, DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II COMMUNIQUÉ N° 022 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES OFFRES

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
6. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 6)	<p>Dépôt des Offres :</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II</p> <p>au plus tard le 10 Octobre 2023 à 13 Heures précises (heure locale).</p>	<p>Dépôt des Offres :</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique version Word et PDF desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 09 Novembre 2023 à 13 Heures précises (heure locale).</p>
7. Avis de la Demande de Prix Nationale (Point 7)	<p>Ouverture des plis :</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 10 Octobre 2023 à 14 Heures précises (heure locale) par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>	<p>Ouverture des plis :</p> <p>L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 09 Novembre 2023 à 14 Heures précises (heure locale) par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000291/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ AFRIQUE ASSURANCE SARL EN CONTESTATION ANALYSE DES OFFRES DANS L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 001/ASMI/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN COURTIER EN ASSURANCE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CRTV DANS LA GESTION DE SES DIFFÉRENTES POLICES D'ASSURANCE (SUIVI DES TROIS MARCHÉS D'ASSURANCE) PENDANT UNE PÉRIODE DE TRENTE-SIX (36) MOIS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2023 DU 12/09/ 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NTUI-BIAKON (TRONÇON 2) DANS LA REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

VU la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire, **GENERAL BUILDING COMPANY SARLBP** : 34624

Tél. : 699 23 85 60, est attributaire de l'Avis D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2023 du 12/09/ 2023 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la route NTUI-BIAKON (tronçon 2) dans la Région du Centre

, pour le montant Toutes Taxes comprises de **38 853 224 F CFA** (trente-huit millions huit cent cinquante-trois mille deux cent vingt et quatre) francs Cfa et un délai d'exécution de **60 jours**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°026/DA/DG/CM-SCDP/2023[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 du 28 août 2023 relatif aux travaux de mise en conformité de quatre (04) wagons-citernes (WC) dédiés au transport du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à la SCDP ;
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'établissement ci-après est désigné adjudicataire du Marché relatif aux travaux de mise en conformité de quatre (04) wagons-citernes (WC) dédiés au transport du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à la SCDP.

Rang	Soumissionnaire	Note Technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	ETS GENERAL INDUSTRY AND SERVICES Tel : 233 664 124/ 696 551 928 Email : generalindustryand2015@gmail.com	4 critères validés sur 5, soit 80%	64 156 500	Cinq (05) MOIS

Article 2 : Le Promoteur dudit établissement ayant pris part à ladite consultation est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

DECISION N°017/D/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/SM/2023 DU 12/10/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER POUR LE PERSONNEL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés publics,

Vu l'Arrêté N°033/CAB/PM/ du 13 février 2007mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives générales applicables aux marchés publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2001, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public ;

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relative à l'exécution, des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu la demande de cotation **N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 19/09/2023 pour la fourniture et installation du mobilier pour le personnel** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu le procès-verbal de la CIPM du **11 Octobre 2023** relative à l'examen du rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques, financières de la demande de cotation N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 du 19/09/2023;

DECIDE :

Article 1^{er} : l'entreprise ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire des lettres-commandes relatives à la fourniture des médicaments à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala au titre de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit :

ADJUDICATAIRE	MONTANT (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
CAPPADOCIA	27 453 914 (Vingt-sept millions quatre cent cinquante-trois mille neuf cent quatorze) FCFA.	QUARANTE-CINQ (45) jours

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin serait

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGABA Guy Pascal

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000551/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ SAPER SARL INTRODUIT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT D'APPEL D'OFFRES N° 010/AOO/C/KAI-KAI/SG/CST/CIPM-AI/2023 DU 27 FÉVRIER 2023 AUX TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR L'INSTALLATION DE QUARANTE (40) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES PRINCIPALES ARTÈRES DE LA VILLE DE KAI-KAI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°018/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°004/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET DU GENIE CIVIL (POSTE DE LIVRAISON H59) A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

METCH-ELEC, Tel : (237) 694 622 976 / 694 229 109 est adjudicataire de la demande de cotation susmentionnée ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRE	Montant (TTC)	Délais d'exécution
METCH-ELEC	44 953 550 (quarante-quatre millions neuf cent cinquante-trois mille cinq cent cinquante) FCFA.	Quatre-vingt-dix (90) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGABA GUY

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NGOUMOU/CIPM-PCCM/2023 DU 26 SEPTEMBRE POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT HUIT (28) LOGEMENTS DE TYPE T3 ET T4 DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 24 Octobre 2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le 31 Octobre à 14 heures, heure locale.</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

2 Autres

Lire plutot

<p>RPAO</p> <p><u>Date et heure limites de dépôt des offres :</u></p> <p>Les offres devront être déposées au plus tard le _____ à 14 heures, heure locale.</p> <p>Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>	<p>RPAO</p> <p><u>Date et heure limites de dépôt des offres :</u></p> <p>Les offres devront être déposées au plus tard le 31/10/2023 à 14 heures, heure locale.</p> <p>Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
<p>CCAP</p> <p>Article 3 : Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)</p> <p>3.1. Définitions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Chef de service du marché est : le Secrétaire Général de la Commune de NGOUMOU, Il veille au respect des clauses administratives, techniques et financières et des délais contractuels. Il approuve le projet d'exécution de l'entreprise, le procès-verbal de calage des quantités et les transmet au Maître d'Ouvrage ; 	<p>CCAP</p> <p>Article 3 : Définitions et attributions (CCAG Article 2 complété)</p> <p>3.1. Définitions générales</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Le Chef de service du marché est : le Chef de Service Technique de la Commune de NGOUMOU

NGOUMOU le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000567/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT CADEPI/APROSPEN/REACH OUT/ICT UNIVERSITY INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 00037/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/02/2023 DU 21/02/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ONG CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE SUBVENTION AUX INITIATIVES D'INCLUSION ÉCONOMIQUES DES GROUPES DE JEUNES DANS LES VILLES DE BATOURI, DOUALA, KOUSSERI, KUMBA, MAROUA, NGAOUNDÉRÉ ET YAOUNDÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000568/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS MINFORAS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 0005/AONO/C.ATOK/CIPM/2023 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES T1 : CARREFOUR EBONDENKOU-LANDA (8.00KM) ET T2 : AKOK MAKA-CARREFOUR ENONDENKOU-NGOEB DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000288/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS EN INTERVENTION DE L'ENTREPRISE DOCOM SERVICES DANS L'AVIS A MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI) N° 56-64/AMI/MINSANTE/UCS-FMP/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LA MISE À JOUR DES FICHIERS CONSOLIDÉS POUR LES TROIS (03) GROUPES TECHNIQUES CENTRAUX ET LES DIX (10) GROUPES TECHNIQUES RÉGIONAUX DU COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS), DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE (PNLT) ET DU PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE LE PALUDISME POUR L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000550/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE FOBE & CIE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/DZENG/SG/CIPM/2023 DU 20 MARS 2023 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CUISINE DU RESTAURANT DU COMPLEXE ÉCO TOURISTIQUE DE DZENG ET L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-DZENG/SG/CIPM/2023 DU 20 MARS POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE VESTIAIRE AU STADE MUNICIPAL DE DZENG DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 011/AMI/MINADER/PADFA II/UCGP/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UNE LISTE RESTREINTE D'ENTREPRISES EN PERSPECTIVES AUX LANCEMENTS DES DEMANDES DE PRIX POUR LES MARCHES CONCERNANT LES DOMAINES DES TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS AGRICOLES, POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES – PHASE II (PADFA II) COMMUNIQUE N° 019 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
4. Remise des offres	<p>Dépôt des Offres :</p> <p>Lesdits dossiers physiques doivent parvenir au plus tard le 24 Octobre 2023 à 15 heures 30 minutes, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II.</p>	<p>Dépôt des Offres :</p> <p>Lesdits dossiers physiques doivent parvenir au plus tard le 10 Novembre 2023 à 15 heures 30 minutes, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II.</p>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 010/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES PARTENAIRES DU PADFA II DANS LE DÉVELOPPEMENT D'UNE STRATÉGIE MARKETINGCOMMUNIQUE N° 020 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
5. Remise des offres	Dépôt des Offres : Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations sur une clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 24 Octobre 2023 à 15 Heures précises (heure locale) .	Dépôt des Offres : Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquée comme telle, et une version électronique desdites Manifestations sur une clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devra être déposée contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 31 Octobre 2023 à 15 Heures précises (heure locale) .

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000006/AONO/J/CRPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : AXE
FEGMIMBANG-NKOLBONDI-NKONGSTAM-CARREFOUR ADZAP ET TRONCON 2 : ENTREE EKOBENA
(ELIG NGUINI)-FIN VILLAGE ONANGONDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE

VU la Constitution;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

VU le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012;

VU le Décret 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;

VU le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun;

VU le Décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services;

VU le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

VU le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

VU le Décret N° 2017/092 du 13 mars 2017 portant nomination de Monsieur **NASERI Paul BEA** aux fonctions de Gouverneur de la Région du Centre;

VU le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

VU le Décret N°2019/02 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

VU l'Arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

VU les circulaires N°002 et N°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économiques des Marchés Publics ;

VU l'arrêté N°203/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales de passations des marchés Publics;

VU Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

VU la décision n°0000524/D/MINMAP/SG/DAJ/MNAS du 10 juin 2020 portant nomination des Présidents de certaines Commissions Régionales de Passation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1^{er}: Le soumissionnaire **GENERAL BUILDING COMPANY SARL** BP : 34624

Tél. : 699 23 85 60, est attributaire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000006/AONO/J/CRPM/2023 du 12 Septembre 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : AXE FEGMIMBANG-NKOLBONDI-NKONGSTAM-CARREFOUR ADZAP ET TRONCON 2 : ENTREE EKOBENA (ELIG NGUINI)-FIN VILLAGE ONANGONDI, pour le montant Toutes Taxes comprises de **69 879 069F CFA** (soixante-neuf millions huit cent soixante-dix-neuf mille soixante neuf) francs Cfa et un délai d'exécution de **90 jours**.

Article 2- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000555/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 13 SEPT 2023 MODIFIANT ET COMPLÉTANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 000280/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 MAI 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE KTJ CONSULTING AND SERVICES COMPANY LTD EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 00013/AONO/CY/SG/CIPM/2022 DU 08 DÉCEMBRE 2022 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE À LA SURVEILLANCE ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COMPLEXE HÔTELIER MUNICIPAL DE LA VILLE DE YOKADOUMA, DÉPARTEMENT DE LA BOUMBA ET NGOKO, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

VOIR PDF

YAOUNDE le 13 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000563/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 25 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS MERFIS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 020/D13-92/DC/MINSANTE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS AU CENTRE DE SANTE DE NGALAN À MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE SOUTERRAINE MOYENNE TENSION DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

ADJUDICATAIRES	MONTANT (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
METCH-ELEC SARL	17 632 429 (Dix-sept millions six cent trente-deux mille quatre cent vingt-neuf) FCFA.	90 JOURS

L'adjudicataire est invité à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement des projets de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

NGABA Guy Pascal

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000294/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ASPROTECH SARL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 00070/E/2/AONO/MINHDU/PDVIR/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS : LOT 2 – BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000549/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS INGRIDD EN DÉNONCIATION DE MULTIPLES MANŒUVRES DANS L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/DZENG/SG/CIPM/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES ÉQUIPÉ DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE DZENG, NGON, NKOLGUET, NKOUMEDZAP, ASSOCK ET NGAT, ARRONDISSEMENT DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°026/C/DG/CM-SCDP/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/DG/DTEC/SDMIM/SMI/CIPM-SCDP/2023 DU 28 AOÛT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DE QUATRE (04) WAGONS-CITERNES (WC) DÉDIÉS AU TRANSPORT DU GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIE (GPL) À LA SCDP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note Technique sur 100	Montant TTC Lu (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	ETS GENERAL INDUSTRY AND SERVICES Tel : 233 664 124/ 696 551 928 Email : generalindustryand2015@gmail.com	4 critères validés sur 5, soit 80%	64 156 500	Cinq (05) MOIS

Le Promoteur de **GENERAL INDUSTRY AND SERVICES**, Tel : 233 664 124/ 696 551 928, Email : generalindustryand2015@gmail.com, est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction Général (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 19 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000006/AONO/J/CRPM/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ROUTES TRONCON 1 : AXE
FEGMIMBANG-NKOLBONDI-NKONGSTAM-CARREFOUR ADZAP ET TRONCON 2 : ENTREE EKOBENA
(ELIG NGUINI)-FIN VILLAGE ONANGONDI**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :
Par DECISION N°0001/ D/ J/CRPM-CE/2023
Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant (F.cfa)	Délai	observations
La Société ENTREPRISE : GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP : 34624 Tél. : 699 23 85 60	69 879 069	90 jours	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de la société **GENERAL BUILDING COMPANY SARL** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le **GOUVERNEUR**

NASERI PAUL BEA

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000547/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DEZOUNBE SALATIEL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/AC/CIPM/CMNE-TLM/T-BEC DU 07 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL DE LA COMMUNE DE TOULOUN, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°017/N/HGOPED/DG/DAAF/SDFC/CSM/CSAM/CBAO PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 19/09/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DU MOBILIER POUR LE PERSONNEL A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DOUALA (HGOPED) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :

CAPPADOCIA, BP : 34297 YAOUNDE, Tel : (237) 675 475 812 / 694 700 165, est adjudicataire de la demande de cotation susmentionnée ainsi qu'il suit :

ADJUDICATAIRE	MONTANT (TTC)	DELAIS D'EXECUTION
CAPPADOCIA CORPORATION	27 453 914 (Vingt-sept millions quatre cent cinquante-trois mille neuf cent quatorze) FCFA.	(45) jours

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement des projets de lettre-commande y afférente.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 12 Octobre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

NGABA Guy Pascal

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000586/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 28 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE CREA CONSULT INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/HGD/GIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR ADMINISTRATION MÉDICALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 28 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000297/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE SIIS EN DÉNONCIATION DANS L'APPEL D'OFFRES N° 016/AONO/CIPM-AS/PAD/2023 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE DES LICENCES DE LOGICIELS MICROSOFT POUR LE PARC INFORMATIQUE DU PAD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000585/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 28 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT CERRID/NB BULTSHINE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/HGD/CIPM/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT R+2 POUR ADMINISTRATION MÉDICALE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 28 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000566/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RECOURS DES ETS OLIVE BUSINESS EN CONTESTATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE CERTAINS MARCHES OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/AC/CIPM/C-TLM/AL/2023 DU 07 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF ÉQUIPE DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE TOULOUM, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI : LOT 1 EP DJAOLANE, LOT 2: EP BALANE-RINGBE; LOT 3: LOT 3: DABAH-BIZILI ET LOT 4 EP GOUSSOULOUM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000287/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N° 003/DP/MINHDU/PDVIR/CCCMSPL/11-2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME), EN VUE DE L'ÉLABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRÉ, DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTS DE DOUALA ILL, DOUALA V, YAOUNDÉ V, YAOUNDÉ VII, MAROUA I, NGAOUNDÉRÉ II COMMUNES DE KOUSSERI ET DE BATOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU CENTRE

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000007/AONO/J/CRPM/2023 DU 12/09/ 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NTUI-BIAKON (TRONÇON 2) DANS LA RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Gouverneur de la Région du Centre, communique :

Par DECISION N°0012/ D/ J/CRPM-CE/2023

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant (F.cfa)	Délai	observations
La Société ENTREPRISE : GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP : 34624 Tél. : 699 23 85 60	38 853 224	60 jours	1^{er}

A cet effet, le Directeur Général de la société **GENERAL BUILDING COMPANY SARL** est invité à prendre attache avec les **Services du Gouverneur la Région du Centre, porte 107**, dès publication du présent Communiqué, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les prestataires ayant soumissionnés pour cette offre sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine à partir de la publication du présent Communiqué. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites./-

YAOUNDE le 12 Octobre 2023

Le GOUVERNEUR

NASERI PAUL BEA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000553/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS GOLDEN MINDS &CO. LTD RELATIF À LA DÉNONCIATION DES MAUVAISES PRATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 05/RQ/BC/2023 DU 04 AVRIL 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CENTRE D'AQUACULTURE DE LA COMMUNE DE BALL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000478/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 22 AOUT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE MAF CONSTRUCTION INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C.BAYANGGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CHEFFERIE BATOUFAN-CARREFOUR PAMVEUK-TSE-MBE (LOT 1) ET RÉHABILITATION DE LA ROUTE LYCÉE KASSAP-PONT DE MEDJA-CARREFOUR DJA TOCHOUE, LONGUEUR 2,00 M (LOT 2).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 22 Aout 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000298/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/CA.BAFI 1ER/CIPM/MLNSANTE/2023 DU 23 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) DALOTS DANS LES QUARTIERS BAMENDZI 2, NDIENGDAM ET HOUKAHA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1ER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 OCTOBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'ÉLABORATION DES GUIDES EN VUE DE LA MISE A JOUR DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT LOCAUX AVEC DES INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.COMMUNIQUE N° 021 PORTANT RECTIFICATIF ET REPORT DE LA DATE DE REMISE DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

POINT DE L'AVIS PUBLIE	AU LIEU DE :	LIRE PLUTOT :
Remise des offres	Dépôt des Offres : Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations gravées sur un (01) CD ou clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 24 Octobre 2023 à 13 heures précises (heure locale).	Dépôt des Offres : Les Manifestations d'Intérêt (MI) rédigées en français ou anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et une version scannée desdites Manifestations gravées sur un (01) CD ou clé USB, seront adressées sous plis cachetés et scellés, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 31 Octobre 2023 à 13 heures précises (heure locale).
Composition du dossier de candidature	Dossier de Candidature : Un dossier technique comprenant : une note de présentation de la firme avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales en approvisionnement et installation de drones et spécifiques en matière de renforcement des capacités sur l'utilisation des drones.	Dossier de Candidature : Un dossier technique comprenant : une note de présentation de la firme avec domaines d'activités faisant ressortir les expériences générales dans le domaine du changement climatique et des expériences spécifiques en matière de planification stratégique du développement local.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Octobre 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N 000296/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT NET SERVICES/BUILPABUSCO EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 043/AONO/CUD/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE DE CERTAINES VOIRIES DE LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE KENTZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012BIS
/AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION LOT 2 : LA
CONSTRUCTION DU MARCHÉ À BÉTAIL ; DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
EU/KFW/RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN (EKR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KENTZOU, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux du Lot 2 : La construction du marché à bétail, **dans la commune de KENTZOU.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES - TERRASSEMENTS;
- FONDATIONS ;
- BÉTON ARMÉ EN ÉLÉVATION ;
- MAÇONNERIE ;
- CHARPENTE ET COUVERTURE ;
- MENUISERIE METALLIQUES ;

3. Allotissement

Le soumissionnaire peut postuler les trois lots, mais ne peut se faire attribuer qu'un seul lot.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par **EU / KfW / REPUBLIQUE DU CAMEROUN.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de la **Mairie de Kentzou**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Affaires Générales de la **Commune de Kentzou**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **43 000 (Quarante trois mille) francs CFA** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Kentzou**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marquées comme tel, placées sous plis cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Kentzou**, sise au Service des Affaires Générales au plus tard **le 20/11/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°012BIS /AONO/R-EST/D-KADEY/C.KENTZOU/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

Lot 2 : La construction du marché à bétail ;DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et d'un montant égal à Lot 2 : **430 000(Quatre cent trente mille) francs**, d'une validité de **quatre-vingt-dix (90) jours**, au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **20/11/2023** à **11 heures** précises à la **Mairie de Kentzou** dans la salle Multifonctionnelle par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- L'absence de la caution de soumission.

Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;

Note de l'offre technique inférieure à **20 sur 25**

Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de **Kentzou** attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de KENTZOU (Service des Affaires Générales) au numéro : 694881825.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48, CONAC : 1517.

KENTZOU le 24 Octobre 2023

Le MAIRE

BARKA DONATIEN

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05)
FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE MANDJA I , OUE, KOUEN, KPAGA, MANSOH
PYGMÉE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , RÉGION DU
CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR
(Autorité contractante),

Vu	La Con
Vu	La loi n
Vu	La loi n
Vu	Loi n°20
	La loi N
Vu	Le Décr Publics
Vu	Le décr
Vu	Le décr février 2
Vu	Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu	L'arrêté dossier
Vu	Les circ marché
Vu	La lettre signatur
Vu	La circu au suivi
	l'avis d' forages Ngamb
Vu	
VU	La lettre

DECIDE :

Article 1^{er} Le soumissionnaire :ETS GOURAMA BP 0 Yaoundé, Tel : 650 691551 est retenu pour la construction de cinq



commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre
Pour les montants toutes taxes comprises de :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot 1	ETS GOURAMA	35 572 500	42 420 206	120 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication de la présente décision, et au plus tard dans les sept (07) jours qui s'ensuivent.
Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 9 Septembre 2023

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

COMMUNE DE DZENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
___015/AONO/PR/MINMAP/C-DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG/2023 DU 24/10/2023 POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
DANS LA COMMUNE DE DZENG, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE. EN
PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : COMMUNE DZENG ET AIMF (EN PARTENARIAT AVEC LE
FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VÉOLIA)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de mise en œuvre de la troisième phase du programme « Femmes et énergie durable », le Maire de la Commune de Dzeng, Autorité contractante Maître d'Ouvrage, lance un-Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public solaire photovoltaïque dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o Région du Centre

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent la fourniture et pose de 92 lampadaires solaires photovoltaïques dans la Commune de Dzeng

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables, sont évalués à hauteur de cent quarante-sept millions cinq cent mille (147 500 000) FCFA et financé suivant le tableau ci-dessous :

Lot	Commune	Quote-part Commune/FEICOM en TTC (FCFA)	Quote-part AIMF en HT (FCFA)	Coût prévisionnel total en F
	Dzeng			

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables au Cameroun.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les coûts prévisionnels des travaux toutes taxes comprises à l'issue des études préalables, sont évalués à hauteur de cent quarante-sept millions cinq cent mille (147 500 000) FCFA et financé suivant le tableau ci-dessous :

Lot	Commune	Quote-part Commune/FEICOM en TTC (FCFA)	Quote-part AIMF en HT (FCFA)	Coût prévisionnel total en F
	Dzeng	99 000 000	48 500 000	147 500 000

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune Mairie de Dzeng dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Mairie de Dzeng, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement de la recette municipale de Dzeng d'une somme non remboursable de **cent Vingt mille (120 000) F.CFA**. L'originale du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir à la Mairie de Dzeng, au plus tard le 22/11/2023 à 12 heures, heure locale sous plis fermé avec la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 015 /AONO/PR/MINMAP/C-DZENG/AIMF/REFELA.CAM/CIPM-DZENG / 2023 du 24/10/2023 Pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public Solaire photovoltaïque dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Financement : COMMUNE DZÉNG (FEICOM) ET AIMF (ENPARTENARIAT AVEC LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL, L'ADEME ET LA FONDATION VÉOLIA)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : En plus du support physique, le support numérique des offres du prestataire devrait être contenu dans une clé USB à intégrer dans une des enveloppes de l'offre

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 2 950 000 F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 22/11/ 2023 à 13 heures dans la salle des actes de la Mairie de DZENG, par la Commission interne de passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères



essentiels. Le non-respect de ces critères entraînent le rejet de l'Offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Pièces Administratives

Pièces administratives incomplètes (hormis la Caution de Soumission) et non complétées après 48 heures,

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Absence de la Caution de Soumission,

Offre déposée après le délai,

Être suspendu de la commande publique, ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP et le Feicom.

Absence de la Déclaration d'Intégrité (**voir modèle en annexe**),

Offre Technique

Note technique générale inférieure à 80/100 en valeur relative par rapport aux sous-critères essentiels,

Non-compatibilité des composants du système ci-après : Modules PV, lampe, batteries, contrôleur de charge.

Offre incomplète.

Offre Financière

Absence d'un prix unitaire quantifié,

Non-conformité du modèle de soumission.

Offre incomplète,

Modification d'une quantité du DAO,

Omission d'un sous détail d'un prix unitaire.

1.2.Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Ces critères porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du responsable du service technique de la Mairie de Dzeng Tel : 694 61 87 75 / 697 62 02 58).

17. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros verts et gratuit de la CONAC 1517 ou du MINMAP 88 20 06 06

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021/AONO/C.DG/CIPM/SIGAMP/2023 DU 20/10/23 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIANG DANS LA COMMUNE DE DIANG. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de développer ses infrastructures et d'accroître les conditions de travail au sein de la Commune, le Maire de la Commune de DIANG lance pour le compte de sa Commune, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Diang dans la Commune de DIANG.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres est l'équipement de la Mairie de Diang, dans la Commune de Diang, Département de Lom et Djerem, Région de l'Est.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **65 837 325 TTC (Soixante-cinq millions huit cent trente-sept mille trois cent vingt-cinq francs) Fcfa.**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

5. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget FEICOM / Commune de DIANG, exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DIANG, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de DIANG, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de DIANG.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Secrétaire Général de la Commune de DIANG, au plus tard le **10/11/2023 à 10** heure locale et devra porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°021/AONO/C.DG/CIPM/SG/SIGAMP/2023 20/10/2023

EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE DIANG DANS LA COMMUNE DE DIANG. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit : **1 316 746 F (un million trois cent seize mille sept cent quarante-six francs) CFA.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à la **Commune de Diang le 10/11/2023 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIANG dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures ;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- N'avoir reçu un pourcentage de oui supérieur ou égal 70%.

Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

1. b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;
- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

14. Attribution

1-Administrative sera jugée conforme ;

2-Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du Règlement Particulier de la Consultation des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de DIANG .

DIANG le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000562/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 25 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS D'ICCSOFT SA INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 022/AONR/MINTOUL/CIPM.2023 DU 09 MAI 2023 POUR LA RÉALISATION DE L'AUDIT DOCUMENTAIRE ET L'ÉLABORATION DES OUTILS DE GESTION DES DOCUMENTS ET ARCHIVES NUMÉRIQUES AU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000292/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ENGINEERING & SERVICE OUTCOM (ESO SARL) EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DANS L'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/EDC/CIPM/2022 DU 10 OCTOBRE 2022 RELATIF À L'ACHÈVEMENT DE CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES DE CERTAINES UNITÉS SANITAIRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BÉTARÉ OYA, MANDJOU, NGOURA, BELABO ET BERTOUA 2ÈME DANS LA RÉGION DE L'EST (LOTS 1 2 3 4 5 ET 6)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE NGAMBE TIKAR

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05)
FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE MANDJA I , OUE, KOUEN, KPAGA, MANSOH
PYGMÉE DE LA COMMUNE DE NGAMBÉ-TIKAR, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM , RÉGION DU
CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des entités publiques ;
La loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées.
- Vu** Le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics

- Vu** L'arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
- Vu** Les circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- Vu** La lettre circulaire N° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature du décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 ;
- Vu** La circulaire N° 00000192/C/MINFI du 05 janvier 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques, pour l'exercice 2023 ;

l'avis d'appel d'offres n°007/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2023 du 21 juillet 2023 pour la construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans les localités de Mandja I , Oue, kouen, Kpaga, Mansoh Pygmée de la commune de Ngambe-Tikar, Département du Mbam et Kim , Région du centre

Vu

- VU** La lettre N°09./L/CIPM-NGT/2023 du 18 septembre 2023 portant proposition d'attribution

DECIDE :



Article 1^{er} : Le soumissionnaire :ETS GOURAMA BP 0 Yaoundé, Tel : 650 691551 est retenu pour la construction de cinq(05) forges équipés de PHM dans les localités de Mandja I ,Oué , Kouen,Kpaga,Mansoh Pygmée de la commune de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre
Pour les montants toutes taxes comprises de :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT HTVA	MONTANT TTC	DELAI
Lot 1	ETS GOURAMA	35 572 500	42 420 206	120 jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication de la présente décision, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar, pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGAMBE-TIKAR le 9 Septembre 2023

Le MAIRE

BELINGA IYAWA Mathieu

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/173/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2023 DU 16/10/2023 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BIP UMA, IMPUTATION : 222301, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
222301

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de son BIP, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour l'exercice 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel informatique et électronique à l'Université de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la livraison sur site du matériel informatique et électronique à l'Université de Maroua ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est : **10 000 000 (dix millions) F CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures ne comportent qu'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans les approvisionnements généraux, notamment le matériel informatique et électronique. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

6. Financement

Les prestations objet du présent AAO sont financées par le BIP de l'UMa de l'exercice 2023, sur les lignes d'imputation budgétaire : financement : BIP UMa, imputation : 222301, exercice 2023

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **aux jours et heures ouvrables** à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement (DIPD) de l'Université de Maroua, BP 46 Maroua, Tél. 699-861-277 / 693-500-805, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu versement d'une somme non remboursable de **15 000 (quinze mille) francs CFA**, payable à la BICEC, « Compte Spécial CAS-ARMP ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le **03/11/2023** à **15 heures précises**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe I : pièces administratives ;
- Enveloppe II : offre technique ;
- Enveloppe III : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°2023/173/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2023 du 16/10/2023

POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE A L'UNIVERSITE DE MAROUA

FINANCEMENT : BIP UMa, IMPUTATION : 222301, Exercice 2023

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est d'un **(01) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (deux cent mille) F CFA**. Chaque caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations de l'article 6.1 du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en untemps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/11/2023** à **16 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Marouadans la salle de réunion de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

- **2e étape** : Evaluation des offres techniques

- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

13.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations et / ou des pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'illustration et de spécifications du matériel informatique et électronique à livrer ;
 - Non satisfaction d'au moins 70% critères essentiels ;

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

13.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Critères	validation
- Les déclarations statistiques et fiscales des trois (03) dernières années, certifiées par l'autorité compétente	Oui/non
- L'accès à une ligne de crédit ou la preuve de la disponibilité des ressources financières propres supérieures ou égales à 75% du marché.	Oui/non

- La conformité des spécifications techniques du matériel informatique et électronique	Oui/non
- Le calendrier de livraison du matériel informatique et électronique	Oui/non
- Le service après-vente	Oui/non
- L'acceptation des conditions du marché	Oui/non

15. Attribution

Le Recteur de l'Université de Maroua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée satisfaisante et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès à la DIPD de l'UMa aux jours et heures ouvrables./-

MAROUA le 16 Octobre 2023

Le RRECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000293/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG & FILS EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CA.BAFI 1ER/CIPM/MINSANTE/2023 DU 23 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX D'UN BLOC DE MATERNITÉ AU CSI DE HOUKAHA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHÉS PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000289/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AXA EN CONTESTATION DE SON ÉLIMINATION DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM/2023 DU 10 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCE MALADIE À CAMTEL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000286/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01/06/2023 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N°000205/D/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 03 AVRIL 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ELS INTEK EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 000004/AONO/MINTSS/CIPM/2022 DU 08/08/2022 POUR LA CONSTRUCTION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE ET INTERCONNEXION DES BÂTIMENTS ANNEXES DU MINTSS AU BÂTIMENT CENTRAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000283/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 30/05/2023 RELATIVE AU RECOURS DU CABINET GROUPE ACTIVE INTRODUIT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/MINTP/CIPM/FR/2022 DU 14 JUILLET 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET DE PLACEMENT DU PERSONNEL D'APPUI AU FONDS ROUTIER EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 30 Mai 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000548/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS DEZOUNBE SALATIEL EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/AC/CIPM/CMNE-TLM/T-BEC DU 07 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D'UNE SALLE DE CLASSE AU CENTRE D'ALPHABÉTISATION FONCTIONNEL DE LA COMMUNE DE TOULOU, DANS LE DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/AOIO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE DU MOBILE MONEY (ETUDES).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de CAMTEL, Maître d'Ouvrage, dans le but de développer un ensemble de services lui permettant de satisfaire la clientèle et couvrir les besoins de ces derniers en s'arrimant à la tendance actuelle du marché, lance le présent d'appel d'offres pour le recrutement d'un cabinet chargé de mener l'étude de faisabilité du système financier mobile de CAMTEL.

2. Consistance des prestations

La présente prestation consiste à faire l'ensemble des études nécessaires à l'assurance de faisabilité du projet de Service Financier Mobile de CAMTEL et plus précisément :

- i. Les études marketings ;
- ii. Les études règlementaires ;
- iii. Les études techniques ;
- iv. Les études financières ;
- v. Les études commerciales ;
- vi. Les études organisationnelles.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de la présente prestation est de deux cents millions (200 000 000) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national ouvert s'adresse à égalité de compétences, aux bureaux d'études ayant leur siège social au Cameroun et bien imprégné des réalités du marchés Camerounais et de la sous-région CEMAC. Par ailleurs il devra faire preuve d'une expertise avérée dans l'accompagnement et le support à la mise en place des systèmes financiers mobiles (MFS) et d'une bonne maîtrise de la réglementation en vigueur ainsi que du marché et des comportements des cibles des services à développer.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), Exercices 2023. Imputations budgétaires :

SP1/A31/V050/IJ121/BUM/21100010>>>FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté dès publication du présent avis d'appel d'offres National Ouvert, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Mobile (service des approvisionnements) sise au 9^{ème} étage, porte 905 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-234-065, 222-237-053 ; Fax : (237) 222-230-303.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Mobile (service des approvisionnements) sise au 9^{ème} étage, porte 905 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-234-065, 222-237-053 ; Fax : (237) 222-230-303 à partir de 14 h.

Le retrait du dossier sera conditionné par la présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent-vingt mille (120.000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier versé dans le compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP à la BICEC. Toute offre devra comprendre ce reçu de versement.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer dans le registre des offres en laissant leurs adresses complètes (boîte postale, numéro de téléphone, adresse mail...).

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (1) original et six (06) copies, respectivement marqués comme tels, devront parvenir à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de la Business Unit Mobile (service des approvisionnements) sise au 9^{ème} étage à la porte 905 de l'immeuble siège de la CAMTEL ou être déposées contre récépissé à l'adresse sus indiquée, au plus tard le **29/11/2023 à 10 heures** locale et devra porter la mention ci-après :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

N° 019 /AOIO/DG/CIPM/CAMTEL/2023 DU 23 OCTOBRE 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA MISE EN PLACE DU MOBILE MONEY (ETUDES).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de délivrance de l'ordre de service de démarrage de la prestation.

10. Cautionnement Provisoire

~~Sous peine de rejet.~~ Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **quatre millions (4 000 000) fcfa** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

~~Sous peine de rejet.~~ Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'appel d'offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **29/11/2023**

à **11** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de CAMTEL sise au deuxième étage du siège CAMTEL

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de [**quatre-vingt (80/100 pour cent)**] des points à une date ultérieure.

13. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif incomplet ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Absence de la soumission timbrée, datée, signée et cachetée conforme au modèle ;

Absence de représentation sociale au Cameroun (plan de localisation et attestation sur l'honneur) ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Offre technique inférieure à 80% ;

Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de l'un des tableaux financiers.

2.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

Présentation générale de l'offre ;

Méthodologie et Compréhension de la prestation ;

Observations et suggestions sur les TDR ;

Capacité financière de 50 % de l'enveloppe prévisionnelle délivrée par une banque agréée ou un chiffre d'affaires certifié par un cabinet d'expert-comptable comptable dégageant un cash-flow au moins équivalent à ce montant ;

Programme d'exécution des prestations étalé sur la durée ;

Expérience du cabinet dans la réalisation des prestations similaires ;

Qualification du personnel pour la prestation ;

Moyens logistiques et techniques ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères et sous critères définis dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

La grille d'évaluation détaillée (critères et sous-critères) est insérée au Dossier d'Appel d'Offres.

Toute soumission n'ayant pas satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires ne verra pas son offre financière ouverte.

MÉTHODE DE SÉLECTION

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection rapport-qualité-prix, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes : Son offre devra être conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres et le soumissionnaire est qualifié suivant les dispositions de l'article 12. L'offre la mieux-disante sera celle qualifiée et ayant obtenu le score financier (SF) le plus élevé.

L'offre la moins disante recevra la note financière de 100 points, les autres offres financières obtiendront un score financier $SF = (100 \times \text{montant de l'offre la moins disante}) / (\text{montant de l'offre notée})$. Le score finanl (SF) d'une autre sera calculé ainsi : $SF = 0,8 ST + 0,2 SF$; ST étant le score technique et SF étant le score financier.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique ou des éclaircissements peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège CAMTEL BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé, Site Web : www.camtel.cm auprès de la Direction ci-après :

Direction de la stratégie, de la planification de l'organisation, du développement des projets et de l'innovation) de CAMTEL (7^{ème} étage porte 712), Tél : 242 015 880 ;

Direction des Système d'Information et du Réseau (7^{ème} étage porte 702).

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

N° VERT CONAC : 8246

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000552/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CAMER BTP SARL EN DÉNONCIATION DES IRRÉGULARITÉS OBSERVÉES DANS LA PROCÉDURE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-POUMA/CIPM/SG/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE POUMA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000295/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 01 JIIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS BETHANIE EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/JO8/SP/CDPM/2023 DU 17 FÉVRIER 2023 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU MINDEVEL DU NYONG ET KELLÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 1 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000540/D/MINMAP/SG/DAJ DU 04 SEPT 2023 PORTANT LEVÉE D'UNE SANCTION
D'INTERDICTION DE PARTICIPER À LA COMMANDE PUBLIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS
L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

AVIS DE CONSULTATION N°04/DC/MIRAP/CIPM DU 23 OCTOBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'ADMINISTRATEUR de la MIRAP (Autorité Contractante), lance un Avis de Consultation pour le recrutement d'une entreprise devant assurer le gardiennage des locaux de la MIRAP au titre de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation comprennent le gardiennage des biens, des installations et le contrôle de la circulation des usagers à l'immeuble siège, au domicile de l'Administrateur et dans les Magasins Témoins de Vente de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP).

Lesdites prestations à présenter en un seul lot, sont définies dans les termes de références (TDR).

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la MIRAP, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 612060, pour un coût prévisionnel total de Trente huit millions huit cent cinquante un mille six cent cinquante (38 851 650) Francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de gardiennage installées au Cameroun et agréées selon la réglementation en vigueur.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la MIRAP, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 612060, pour un coût prévisionnel total de Trente huit millions huit cent cinquante un mille six cent cinquante (38 851 650) Francs CFA TTC.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), sise au quartier Elig Essono, BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 22234145/677 82 84 96, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr, dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1^{er} étage dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable au compte N°33598860001 94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais, devront être produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, insérées dans une enveloppe et déposées à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1^{er} étage, au plus tard le **17 Novembre 2023** à 13 heures précises, heure locale.

Les plis fermés contenant les offres ne devront porter que la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/MIRAP/CIPM DU 23 OCTOBRE 2023

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DEVANT ASSURER LE GARDIENNAGE DES BIENS, DES INSTALLATIONS ET LE CONTROLE DE LA CIRCULATION DES USAGERS A L'IMMEUBLE SIEGE, AU DOMICILE DE L'ADMINISTRATEUR ET DANS LES MAGASINS TEMOINS DE VENTE DE LA MIRAP AU TITRE DE L'EXERCICE 2024.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la prestation objet de la présente Demande de Cotation est de douze (12) mois, du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2024.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA Sept cent soixante-dix-sept mille (777 000), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire dont le montant est fixé à FCFA Sept cent soixante-dix-sept mille (777 000), délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés et habilités par le Ministère en charge des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- L'Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative, au-delà du délai supplémentaire de 48 h à accorder, le cas échéant;
- L'Absence de la caution de soumission ;
- La non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- L'absence de l'agrément ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères essentiels

L'évaluation se fera sur la base des critères suivant :

N°	Critères	OUINON
1	Présentation générale de l'offre	
2	Expérience du soumissionnaire	
3	Logistique affectée à l'opération	
4	Méthodologie et plan d'exécution de la mission	

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre général peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de Grande Consommation (MIRAP), 1^{er} étage, sise au quartier Elig Essono, BP 13712 Yaoundé-Cameroun, Tél. (237) 22234145/677 82 84 96, Fax 22 23 41 46, Email:mirap_cm@yahoo.fr.

Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro 1517; et le MINMAP au 673 20 57 25-679 37 07 48.

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

COMMUNE DE MOKOLO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 019/AONR/C-MOKOLO/CIPM/2023 DU 20/10/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DESEXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE MOKOLO.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de Mokolo, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Restreint pour la sensibilisation et la formations des exploitants des motocycles a titre onéreux dans la commune de Mokolo.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 03/AAMI/C. Mok/5S/SM/2023 pour la sensibilisation et la formations des exploitants des motocycles a titre onéreux dans la commune de Mokolo.

2. Consistance des prestations

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera en des séances d'échanges ou des causeries éducatives à travers :

- l'identification en liaison avec la Commune, des points de rassemblement des exploitants des motocycles a titre onéreux ;
 - l'identification des facteurs de risques en relation avec l'activité de mototaxis;
 - la formulation du référentiel de sensibilisation des exploitants des motocycles à titre onéreux ;
 - la sensibilisation en liaison avec la commune des exploitants des motocycles à titre onéreux.
- "-JI
- Mise en place des mesures incitatives pour amener les conducteurs à adhérer à la sensibilisation à travers la distribution des casques et des chasubles aux conducteurs en règle suivant la réglementation en vigueur.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'opération est de trente millions (30 000 000) FCFA,

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats préqualifiés ci-après :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1	Ets TFM INTERNATIONAL NORMARTE ET FILS	BP 7258 VDE TEL 675 25 24 89
2	Ets CEIFORM	BP 7966 VDE TEL 656 768 748
3	ETS KEM BUSINESS	BP 333 VDE TEL 699 92 31 09

NB : Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement qu'avec d'autres candidats de cette même liste restreinte.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MOKOLO, Service des Marchés, Tel. (237) 697300854

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de MOKOLO, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de ; 50 000 (Cinquante mille) francs CFA payable à la recette municipale de la commune de MOKOLO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (07) exemplaires dont un (01) original et cinq (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de MOKOLO, Service des Marchés, au plus tard le 17/11/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 019/AONR/C-MOKOLO/CIPM/2023 DU 20/10/2023 EN PROCEDURE
D'URSENCE POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES
EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE
DE MOKOLO.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de quatre (04) mois pour chaque tranche.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet. Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréée par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à six cent mille (600 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **17/11/2023** à partir de 11 heures précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis

A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques,

L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Non présentation ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres :
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points.

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	25 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	15 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	40 points.
	TOTAL	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de 80 points sur 100 des critères essentiels, seront Jugées techniquement non qualifiés et ne pourront accéder à l'analyse financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante ; Note finale[^] (SOxnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MOKOLO, Service des Marchés.

MOKOLO le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

VOHOD DEGUIME

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
016/AONR/FEICOM/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 07/08/2023 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN BUREAU D'ETUDE EN VUE DE L'AUDIT D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE L'IMMEUBLE SIEGE DU
FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention du public, qu'à l'issue de l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des marchés, aucune offre n'a été jugée conforme aux prescriptions de l'Appel d'Offres National Restreint sus évoqué.

Aussi, Monsieur le Directeur Général déclare ledit Appel d'Offres National Ouvert, infructueux en conformité à l'article 103 alinéa 1.b. du Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 23 Octobre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000569/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 26 SEPT 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ENSERBAT SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CDS/SG/CIPM/2023 DU 31 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE DSCHANG.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PDF

YAOUNDE le 26 Septembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE D'EVODOULA

DC N°002/DC/CEV/SIGAMP/CIPM/2023 DU 26/09/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 32 TONNES POUR LA SALUBRITÉ ET LES TRAVAUX PUBLICS DANS LA COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les Soumissionnaires de la Demande de Cotation susmentionnée sont informés que suite à la lettre N°0000572/L/ARMP/CRRMPC/CCR/CCRA/CSE/CSP/SNJ.amf/2023, les modifications ci-après seront apportées à ces procédures : <ul style="list-style-type: none">- Le délai de validité du cautionnement de soumission devra excéder de trente (30) jours celui des offres ;- Les offres seront reçues par le Maître d'Ouvrage et transmises à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison. La Commission Interne de Passation des Marchés proposera à l'attribution le soumissionnaire, dont l'offre sera entièrement conforme aux exigences administratives, aux prescriptions du descriptif technique et sera la moins disante ;- Les marques spécifiques SINOTRUK sera accompagnée de la mention « ou équivalent » ;- La lettre d'invitation à soumissionner sera signée par le Maître d'Ouvrage ;- La liste des banques et des compagnies d'assurance habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics sera celle en vigueur.

YAOUNDE le 20 Octobre 2023

Le MAIRE

ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !